



HAL
open science

“ Une cuillère en argent pour tout le monde ”.

Jérôme Tournadre

► To cite this version:

Jérôme Tournadre. “ Une cuillère en argent pour tout le monde ”.. Revue Française de Science Politique, 2009, 59 (4), pp.633-653. <hal-02532300>

HAL Id: hal-02532300

<https://hal.science/hal-02532300v1>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« UNE CUILLÈRE EN ARGENT POUR TOUT LE MONDE »¹

*L'Asset-based Welfare : diffusion, appropriations
et usages d'une « nouvelle » théorie de l'État social*

JÉRÔME TOURNADRE-PLANCQ

En avril 2005, après quatre années de consultations et d'hésitations, le gouvernement britannique a mis en place un dispositif censé contribuer à l'égalisation des dotations initiales : le Child Trust Fund (CTF). Son principe de fonctionnement est relativement simple puisqu'il s'agit de verser une certaine somme à tous les enfants nés après le 1^{er} septembre 2002. Celle-ci doit être placée sur un compte d'épargne bloqué jusqu'à la majorité du détenteur et sur lequel l'État s'engage, par ailleurs, à effectuer trois autres versements (lors des 5^e, 11^e et 16^e anniversaires de l'enfant). Parallèlement, les proches de ce dernier ont, dans une certaine limite, la possibilité d'abonder le compte.

S'il semble en phase avec la définition d'un « État investisseur social », réputé *prévenir* les maux sociaux et non les *réparer*, le CTF doit être avant tout rattaché à ce que ses partisans présentent comme une « nouvelle » théorie de l'État social : l'*Asset-based Welfare*. Le principal mérite de cette « protection sociale fondée sur les actifs » serait de saisir une dimension souvent négligée de la réalité sociale. Longtemps au centre des analyses, la seule prise en compte du revenu comme indicateur des inégalités et de la pauvreté ne fournirait plus, en effet, une vision suffisamment nuancée du social. Une connaissance plus fine de ce dernier reposerait désormais davantage sur une meilleure appréhension de la croissance des écarts de richesse ; écarts particulièrement préjudiciables à « l'égalité des chances ». Combattre ces inégalités impliquerait dès lors de doter les individus en capital (ou en « actifs »²) ou, plus simplement, de leur permettre de constituer un patrimoine.

Annoncée par le gouvernement en avril 2001³, quelques semaines avant la tenue d'élections générales, la décision de mettre en place le CTF⁴ est intervenue dans un cadre spécifique. Elle a en effet semblé dénouer un débat entamé dès la fin des années 1990 par différents entrepreneurs d'idées (universitaires, chercheurs issus de *think tanks*,

1. Cette formule, utilisée par le journaliste Jill Insley dans les pages de *The Observer* en avril 2001, a par la suite été régulièrement reprise dans le champ médiatique pour définir en quelques mots l'objet du CTF.

2. Ces actifs, ou *assets*, peuvent être définis comme un stock de ressources accumulées sur plusieurs années et pouvant prendre la forme d'un compte d'épargne, d'un logement, de titres financiers ou de droits liés à la retraite (voir Gavin Kelly, Andrew Gamble, « Stakeholding and Individual Ownership Accounts », document de travail transmis en 2003 à l'auteur par Will Paxton, directeur de l'Asset-based Welfare Centre de l'Institute for Public Policy Research).

3. Tony Blair, « Savings and Assets for All », Discours prononcé au 10 Downing Street, Londres, 26 avril 2001.

4. Outre celle du Child Trust Fund, le gouvernement annonçait, par la même occasion, la mise en place à venir du Saving Gateway (SG), un dispositif devant inciter les ménages les plus pauvres à épargner.

journalistes, etc.). Au cœur de la configuration tournée, à partir de 1994-1995, vers la conceptualisation d'une « troisième voie » (au-delà de la gauche et de la droite¹), ce débat s'est, au moins dans un premier temps, organisé autour d'un « exemple étranger » apparaissant comme la principale ressource des partisans de l'*Asset-based Welfare*.

Il s'agira, en recomposant l'histoire de cette expérience de théorisation et de mobilisation, de comprendre comment s'est construit et, surtout, comment a pris ce débat qui a donc, sous certains aspects, été donné à voir comme un exercice de « *policy transfer* »². L'une des premières ambitions de cette étude sera de ne pas considérer les idées engagées dans ces prises de position politiques, expertes et savantes, comme des objets autonomes et achevés, possédant « en eux-mêmes leur clef de compréhension et d'intelligibilité »³. De nombreux auteurs ont en effet souligné l'intérêt d'associer un effort de contextualisation à la lecture « interne » des textes, afin de les inscrire dans le cours des vies politique, sociale et intellectuelle de leurs temps⁴.

À la prise en compte des contextes doit s'ajouter celle des configurations que forment ceux qui produisent et défendent les idées, mais aussi ceux qui les discutent et critiquent. Une histoire des idées politiques a en effet peu à gagner à se confondre avec une histoire des vainqueurs. C'est notamment pour cette raison que doivent être appréhendées les conditions sociales d'existence des idées : élaborer leur histoire, c'est aussi reprendre le fil de leur production, de leur diffusion et des éventuelles appropriations ou traductions dont elles peuvent être l'objet. Une telle démarche aide à se souvenir que les textes et les idées qu'ils portent sont des « actions humaines particulièrement complexes »⁵. Elle met ainsi en relief des dynamiques de mobilisation et dévoile les interrelations entre différents espaces (champs politique, intellectuel, médiatique, espace académique, sphère des *think tanks*). Elle saisit surtout les phénomènes de concurrence entre entrepreneurs d'idées et contribue de ce fait à battre en brèche cette « mythologie de la cohérence » moquée par Quentin Skinner⁶.

Plus généralement, et tout en gardant à l'esprit qu'une objectivation excessive peut conduire à « trop regarder d'où l'autre "parle" » sans « entendre ce qu'il dit »⁷, on inscrira donc les pages qui suivent dans la logique développée par Howard Becker dans *Les mondes de l'art*⁸. Les idées liées à l'*Asset-based Welfare* seront ainsi analysées comme les produits d'actions collectives englobant aussi bien leurs auteurs que ces « personnels de renfort » (*think tanks*, journalistes, etc.) qui, « en participant activement à la diffusion

1. Anthony Giddens, *Beyond Left and Right. The Future of Radical Politics*, Cambridge, Polity Press, 1994.

2. On renverra, sur cette question de *policy transfer*, à David P. Dolowitz, David Marsh, « Who Learns from Whom : A Review of the Policy Transfer Literature », *Political Studies*, 44 (2), 1996, p. 343-357.

3. Yves Déloye, Olivier Ihl, « Quel traitement de la pensée politique peut apporter la sociologie historique ? », communication au colloque « Méthodes en histoire de la pensée politique » organisé par l'Association française de science politique, Paris, 23-24 septembre 2004.

4. Que l'on pense, par exemple, aux auteurs dont les noms sont régulièrement associés à « l'École de Cambridge », ou encore, même si leur approche est différente, aux historiens Roger Chartier ou Daniel Roche, ainsi qu'aux travaux de ceux qui, à l'instar de Charles Camic ou Neil Gross, tentent d'édifier une « nouvelle » sociologie des idées politiques.

5. John Dunn, *Histoire de la théorie politique*, Paris, Menta, 1992, p. 21.

6. Quentin Skinner, « Meaning and Understanding in the History of Ideas », dans James Tully (ed.), *Meaning and Context. Quentin Skinner and its Critics*, Cambridge, Polity Press, 1988, p. 29-67, dont p. 39.

7. Bernard Lahire, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, p. 131.

8. Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

et par conséquent aux “cadrages” de la réception d'un paradigme, [...] contribuent de manière définitive à sa définition »¹.

DE L'INÉGALITÉ DE REVENUS À L'INÉGALITÉ DE PATRIMOINE

LA MISE EN FORME DU DÉBAT

Le principe d'une redistribution du capital en vue d'égaliser les dotations initiales des individus obtient un début de visibilité dans le débat public britannique en 1999. L'hebdomadaire *The New Statesman* publie, en juin de cette même année, une tribune signée par l'économiste étasunien Robert Reich². Ancien ministre du Travail de Bill Clinton (1994-1997), cofondateur de la revue intellectuelle *American Prospect* et lié aux élites du New Labour, Reich soutient que la redistribution des revenus, longtemps privilégiée par la gauche occidentale, a révélé son « inefficacité » et sa propension à engendrer la « dépendance sociale ». Les « progressistes » ne peuvent pour autant limiter leur action aux seules politiques d'investissement dans le capital humain, leurs effets ne se vérifiant que sur le long terme. C'est désormais au niveau du patrimoine que « l'action se situe ». La croissance exponentielle des valeurs immobilières, des actions et des fonds de pension durant la décennie 1990 a essentiellement profité aux « classes moyennes ». Selon Reich, l'absence, tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, d'un efficace impôt sur les successions conduira donc inévitablement les enfants de ces catégories sociales à profiter de « l'aubaine intergénérationnelle la plus importante de l'histoire de la civilisation moderne ». S'appuyant sur une proposition de réforme avancée par l'administration Clinton, Reich suggère dès lors de « propager le capital » en attribuant à chaque nouveau-né une dotation de 50 000 £.

L'idée de penser les politiques sociales à l'aune d'une accumulation d'actifs ou, plus simplement, d'une diffusion de la propriété, n'est pas neuve. Elle est, au sein même de la « nébuleuse modernisatrice »³, portée par certains individus ou certains groupes dès le milieu des années 1990 mais n'obtient pas une visibilité suffisante pour dominer l'agenda de la Troisième Voie. La publication du texte de Robert Reich apparaît dès lors comme le moment

1. Frédérique Matonti, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, 18, mai 2005, p. 49-71, dont p. 51-52.

2. Robert Reich, « Give £50,000 to Every Boy and Girl », *The New Statesman*, 14 juin 1999, p. 15-16.

3. Inspiré par les travaux de Christian Topalov sur les « réformateurs » français du début du 20^e siècle, nous recourrons à la métaphore de la nébuleuse pour désigner les cercles modernisateurs se constituant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parti travailliste, à partir du milieu des années 1980. Cette métaphore permet en effet d'« explorer un univers [relativement] fini mais aux contours indécis, une matière discontinue faite de noyaux denses et de zones relativement vides, des corps en voie de formation ou de désintégration, un ensemble d'objets organisés en systèmes partiels mais entraînés dans un mouvement d'ensemble ». L'idée de « nébuleuse » permet en outre une plus grande souplesse d'appréciation de ce que sont les « modernisateurs ». Plutôt que de les rattacher à une « idéologie constituée » ou à un « courant reconnaissable aux idées qu'il professe », on considérera comme « modernisateurs » les individus gravitant autour ou dans certains lieux associés par les observateurs des champs politique et intellectuel britanniques à l'entreprise de « modernisation » de la gauche gouvernementale. Une telle démarche offre l'avantage, comme l'a souligné Christian Topalov, de rendre possible une « convergence commune entre des hommes [et des femmes] divisés sous de multiples autres rapports » (Christian Topalov, « Les réformateurs et leurs réseaux : enjeux d'un objet de recherche », dans Ch. Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999, p. 11-58, dont p. 13).

fondateur du débat autour de l'*Asset-based Welfare* en Grande-Bretagne. Le fait que cette tribune paraisse dans le *New Statesman* conforte certainement cette perception des choses. Principal hebdomadaire de « centre gauche », le *New Statesman* constitue en effet, depuis le milieu des années 1990, un point de convergence privilégié des réseaux structurant l'espace de théorisation de la Troisième Voie. D'une manière générale, ce support se veut sensible à l'air du temps intellectuel et à la « vie de idées ». C'est par exemple dans ses pages, en 1987, qu'est pour la première fois disséqué le phénomène de l'*underclass*, avant que le terme devienne un mot clef de la question sociale britannique¹. Il n'est dès lors pas surprenant, quelques semaines après la défense par l'économiste Julian Le Grand d'une préconisation similaire dans les colonnes de l'hebdomadaire², que la rédaction cherche à organiser le débat autour de cette « redistribution de capital ». Dans un éditorial publié en septembre³, la rédaction endosse ainsi cette proposition qu'elle juge à même de fournir l'« audace » nécessaire à un second mandat travailliste. Signalant l'intérêt que Gordon Brown et David Blunkett porterait à l'idée de doter tout jeune Britannique d'un pécule de 10 000 £, l'auteur de l'article suggère que de telles sommes servent à financer une formation, à aider au lancement d'une activité professionnelle ou constituent un premier apport dans le cadre d'une acquisition immobilière.

Le débat ainsi voulu par les journalistes de l'hebdomadaire prend rapidement forme, dans un contexte de précampagne électorale. Dès le mois d'octobre, les économistes Julian Le Grand et David Nissan annoncent la publication à venir d'un court essai sur la question⁴. Publié par la Fabian Society dans une collection au titre évocateur (« *Second Term Thinking* ») et ambitionnant de définir un « moyen moderne de redistribuer la richesse », ce document⁵ place le lien intergénérationnel au cœur de son argumentation. Universitaire et *thirdwayer* notoire pour l'un, chercheur associé à la Commission on Taxation and Citizenship pour l'autre, les auteurs développent l'idée d'une dotation de 10 000 £ versée par l'État aux jeunes Britanniques à leur majorité et destinée à être un « tremplin vers l'accumulation de la richesse ». Cette dotation serait financée par un « nouvel » impôt sur les successions, afin de permettre à « la richesse accumulée par une génération [de] fertilis[e] le développement de la suivante »⁶. Tout comme chez Reich, la proposition est avancée au nom de la lutte contre les inégalités de richesse. Une telle réforme contribuerait ainsi à une « plus grande égalité des ressources avec lesquelles les individus arrivent sur le marché ». Il s'agit donc de considérer la justice sociale et l'efficacité économique comme les deux faces d'une même pièce.

LA « GAUCHE » ET LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Commentée dans les colonnes de médias « progressistes » et « conservateurs », la contribution de Le Grand et Nissan amorce également la constitution d'une coalition autour

1. Ralf Dahrendorf, « The Erosion of Citizenship and its Consequences for Us All », *The New Statesman*, 12 juin 1987, p. 12-15.

2. Julian Le Grand, « How to Cage the Fat Cats », *The New Statesman*, 26 juillet 1999, p. 25-27.

3. « Give £10.000 to Every 18 Years Old », *The New Statesman*, 13 septembre 1999.

4. Julian Le Grand, David Nissan, « A Birthday Gift for Every Teenager », *The New Statesman*, 4 octobre 1999, p. 25-27.

5. J. Le Grand, D. Nissan, *A Capital Idea. Start-Up Grants for Young People*, Londres, Fabian Society, Policy Report 49, 2000.

6. J. Le Grand, D. Nissan, *A Capital Idea...*, *ibid.*, p. 3.

de l'*Asset-based Welfare*. Les deux auteurs *fabian* annoncent, dans la quinzaine de pages composant leur essai, la publication à venir de travaux voisins réalisés par les chercheurs de l'Institute for Public Policy Research (IPPR), un *think tank* proche des milieux « modernisateurs » travaillistes¹. Dans les mois qui suivent, des chercheurs de l'IPPR éditent en effet plusieurs documents visant à démontrer la faisabilité et l'efficacité d'une politique s'inspirant des principes de l'*Asset-based Welfare*. Ces contributions sont inscrites par leurs auteurs dans le cadre plus global d'un renouveau de la réflexion sur les rapports que la gauche doit entretenir avec la propriété privée. Cette dernière thématique est, depuis le milieu des années 1990, présente dans certaines prises de position d'individus ou de groupes associés aux « modernisateurs » travaillistes. Elle était ainsi au cœur de l'article explicitement programmatique que les chercheurs Andrew Gamble et Gavin Kelly publièrent, en 1996, dans la *New Left Review*². Les auteurs y enjoignaient la « gauche » d'adopter une « nouvelle politique de la propriété », quelques mois après la refonte de la clause IV des statuts du Parti travailliste³. Deux plus tard, en 1998, la revue intellectuelle *The Political Quarterly* – dont le comité éditorial était alors en grande partie composé d'individus proches de la direction du New Labour⁴ – consacrait un numéro à ce même sujet et rassemblait à cette occasion des « experts » et chercheurs occupant, le plus souvent, des positions de conseillers (officiels ou officieux) auprès de membres du gouvernement Blair. Julian Le Grand⁵, Andrew Gamble, Gavin Kelly⁶ ou Charles Leadbeater⁷ dissertaient ainsi sur les liens entre « propriété et citoyenneté » ou « propriété et politiques sociales ».

Plus généralement, la question du rapport de la gauche à la propriété privée occupe une place centrale dans l'interprétation que certains groupes, au sein du Labour, ont livré et livrent de l'incapacité de leur parti à s'imposer face aux conservateurs durant les années

1. Cette « coalition » trouvera une forme de consécration, quelques mois plus tard, lors de la publication dans le mensuel *Prospect* d'un texte cosigné par Julian Le Grand et Gavin Kelly, directeur de recherche à l'IPPR : « Assets for the People », *Prospect*, 69, décembre 2001, p. 50-53.

2. Andrew Gamble, Gavin Kelly, « The New Politics of Ownership », *New Left Review*, 220, novembre-décembre 1996, p. 62-97.

3. Le 29 avril 1995, la modification de la clause IV des statuts du Parti est votée à l'occasion d'un congrès extraordinaire du Labour. Rédigée en 1918, elle prévoyait la nationalisation des moyens de production.

4. Ancré « à gauche » depuis la création de la revue en 1930, le comité éditorial de *The Political Quarterly* se caractérise, dès le début des années 1990, par la forte présence en son sein de « modernisateurs ». Il compte ainsi dans ses rangs, à un moment ou à un autre de cette décennie et du début de la suivante, Michael Jacobs (secrétaire général de la Fabian Society), les conseillers « blairistes » Geoff Mulgan, Carey Oppenheim et David Miliband, les universitaires David Marquand, Tony Wright ou Andrew Gamble, et des journalistes politiques intéressés par le débat autour du « renouveau » de la gauche : Polly Toynbee (*The Guardian*), John Lloyd (*The New Statesman*) ou Will Hutton (*The Observer*).

5. Codirecteur du Centre for Analysis of Social Exclusion de la London School of Economics et très impliqué dans le débat sur la Troisième Voie depuis le milieu des années 1990, Julian Le Grand est conseiller de Tony Blair entre 2003 et 2005. Il met également son expertise en matière de politique sociale au service du Trésor et du ministère du Travail et des Retraites. Il occupe enfin, à partir du début des années 2000, la présidence de deux groupes de travail installés par le gouvernement : le National Reference Group for Health and Well Being (ministère de la Santé) et le Social Care Practices Working Group (ministère de l'Éducation et des Qualifications).

6. Alors directeur de recherche à l'IPPR, Gavin Kelly rejoindra la Strategy Unit du Premier ministre Tony Blair, après avoir collaboré avec le ministère de l'Éducation et de l'Emploi et le Trésor.

7. Journaliste et écrivain, « expert » de l'« entrepreneuriat social » et « civique » et collaborateur régulier du *think tank* Demos, Charles Leadbeater a transité par la Policy Unit du 10 Downing Street sous les gouvernements Blair et a conseillé le ministère du Commerce et de l'Industrie.

1980. La domination politique de ces derniers a en effet été régulièrement lue, après la défaite travailliste de 1987, à l'aune du « succès » des réformes engagées par les gouvernements Thatcher en vue de promouvoir le petit actionariat et l'accès des « classes moyennes » à la propriété immobilière. C'est dans ce contexte que la *Policy review* menée sous le mandat de *leader* de Neil Kinnock (1987-1991), période durant laquelle le courant « modernisateur » est monté en puissance, a promu la notion vague de « propriété sociale » en lieu et place de la traditionnelle « propriété publique »¹.

En janvier 2000, comme annoncé par Le Grand et Nissan dans leur *fabian pamphlet*, Gavin Kelly, alors directeur de recherche au sein de l'IPPR, et Rachel Lissauer cosignent le premier document du *think tank* sur l'*Asset-based Welfare*². Les deux chercheurs préconisent la création d'un fonds qui, à la différence de ce que proposent Le Grand et Nissan, ne verserait pas une dotation à l'âge de la majorité mais dès la naissance. Mis en place au nom d'une « politique égalitariste populaire et crédible dans le cadre d'une économie de marché »³, un tel mécanisme serait destiné au financement d'activités clairement définies (accès à la propriété immobilière, formation, soutien à une activité entrepreneuriale), tout en encourageant l'« inclusion sociale et un sens de la citoyenneté » chez les individus, « quel que soit leur niveau de revenu »⁴.

La volonté de définir ainsi le « second souffle » du projet politique néo-travailliste, à quelques mois des élections générales du printemps 2001, apparaît explicitement dans l'effort fourni par l'IPPR. Le *think tank* – dont nombre de chercheurs ou anciens chercheurs occupent des positions de conseillers dans l'entourage du Premier ministre ou dans différents ministères, dont celui du Trésor – met en place un « centre de recherche » (Centre for Asset-based Welfare) en charge de formaliser, à l'attention du gouvernement, des outils relevant de cette « nouvelle » forme de *Welfare*. En lien avec des responsables de la *Policy Unit* du Premier ministre, des chercheurs de l'IPPR prennent ainsi part à la préparation de l'annonce, par Tony Blair en avril 2001, du lancement à venir du CTF et du Saving Gateway (SG), l'autre application envisagée de l'*Asset-based Welfare*. Le Centre for Asset-based Welfare réalisera par ailleurs, à partir de cette époque, plusieurs documents mêlant théorie, données chiffrées et exemples pratiques censés justifier la mise en place de politiques fondées sur l'acquisition d'actifs. En octobre 2002, des *focus groups* sur cette question sont même réunis à cet effet. Ces éléments d'expertise alimentent une grande partie de la réflexion des fonctionnaires du Trésor durant la phase précédant la mise en place du Child Trust Fund. Le premier document de cette administration à évoquer la redistribution d'actifs en direction des jeunes renvoie ainsi à la proposition de Kelly et Lissauer, qu'il présente comme répondant à la volonté du gouvernement de permettre au plus grand nombre de détenir des actifs financiers⁵. À cette même époque, Gavin Kelly collabore avec le Trésor.

LE « RETOUR » DE L'INÉGALITÉ

Il peut être intéressant de comprendre comment l'idée que porte l'*Asset-based Welfare*, et que met notamment en forme le Child Trust Fund, obtient cette consécration en

1. Eric Shaw, *The Labour Party since 1979. Crisis and Transformation*, Londres, Routledge, 1994, p. 81-107.

2. Gavin Kelly, Rachel Lissauer, *Ownership for All*, Londres, IPPR, 2000.

3. G. Kelly, R. Lissauer, *ibid.*, p. 1.

4. G. Kelly, R. Lissauer, *ibid.*, p. 25.

5. HM Treasury, *Saving and Assets for All. The Modernisation of Britain's Tax and Benefit System, Number Eight*, Londres, HM Treasury, 2000, p. 1.

1999-2001, alors même qu'elle ne peut, comme on le verra plus loin, prétendre à la nouveauté. Cet intérêt à première vue soudain peut certainement être éclairé par le contexte dans lequel il s'inscrit. Il rencontre, tout d'abord, une réflexion menée depuis plusieurs mois par le gouvernement et l'administration du Trésor sur le développement de l'épargne¹. Cette période, qui marque la fin du premier mandat néo-travailliste, voit par ailleurs remis en cause l'idéal méritocratique sur lequel le New Labour a en grande partie construit son discours social. Alors que de nombreux intellectuels proches des « modernisateurs » entreprennent de tempérer les élans méritocratiques du New Labour², les résultats de diverses recherches soulignant les limites de la mobilité sociale et les écueils de « l'égalité des chances » obtiennent un certain écho dans l'espace public. Différents travaux, notamment ceux du *think tank* New Policy Institute, alimentent ainsi de chiffres des médias dont certains accordent parallèlement une couverture conséquente aux divers scandales liés aux rémunérations de dirigeants de grandes entreprises. Plus généralement, c'est un retour de l'intérêt pour les notions d'inégalité et de pauvreté relative que l'on observe, alors même qu'elles avaient été reléguées au second plan par le « succès », tant politique que scientifique, du discours sur l'exclusion. Les causes structurelles de la pauvreté et des inégalités semblent même de nouveau prises en compte, après quelques années de focalisation sur le seul comportement des bénéficiaires d'allocations sociales. Dans une étude qu'il coordonne pour le Trésor³, l'économiste John Hills démontre ainsi que les « chances » des individus restent, plus que par leurs talents ou efforts, avant tout déterminées par la condition sociale de leurs parents. C'est en partie sur le fondement de telles recherches que l'administration du Chancelier de l'Échiquier se penche sur la transmission des inégalités d'une génération à l'autre. Cette démarche croise également la « guerre contre la pauvreté infantile » dans laquelle le gouvernement s'engage dès 1999 : l'objectif affiché à cette époque est de réduire de moitié le nombre des enfants pauvres avant 2010, et d'éradiquer totalement, à l'horizon 2020, un mal social qui touchait plus d'un enfant sur trois en 1997, année de l'arrivée au pouvoir des néo-travaillistes. On ne peut, en outre, minimiser le rôle joué par des organisations comme le Child Poverty Action Group (CPAG) ou la Joseph Rowntree Foundation (JRF)⁴, engagées dans un travail d'alerte sur la pauvreté. Leur visibilité dans le débat public se double d'une certaine influence sur le travail parlementaire, *via* les auditions régulières de leurs membres par le Social Security Select Committee de la Chambre des Communes⁵.

Mais le trait le plus marquant de ce regain d'intérêt pour les inégalités tient

1. Alan Finlayson, « Characterizing New Labour : The Case of the Child Trust Fund », *Public Administration*, 86 (1), 2008, p. 95-110, dont p. 99.

2. Voir par exemple Anthony Giddens, *The Third Way and its Critics*, Cambridge, Polity Press, 2000.

3. John Hills (ed.), *Persistent Poverty and Lifetime Inequality : The Evidence*, Londres, HM Treasury Occasional Paper 10, HMSO, 1999.

4. La JRF multiplie les publications relatives à la croissance des inégalités et de la pauvreté au cours des années 1980 et 1990. C'est sous son égide que sont ainsi rendues publiques, en 1999, des données soulignant qu'en trente ans, la proportion d'enfants pauvres est passée de 10 à 33 %. La JRF publie également, à partir de décembre 1998, un rapport annuel (*Monitoring Poverty and Social Exclusion*) construit sur une batterie d'indicateurs soulignant les limites des dispositifs sociaux mis en place par les néo-travaillistes.

5. S'ajoutent à cela les liens de longue date entre les dirigeants du CPAG et ceux du Labour. Le premier est ainsi dirigé, dans les années 1970, par Frank Field, par la suite député travailliste puis ministre (entre juin 1997 et juillet 1998). Parmi les principaux dirigeants du CPAG en relation avec les élites travaillistes, on peut par ailleurs retenir les noms de la sociologue Ruth Lister, ancienne collaboratrice du jeune parlementaire Gordon Brown dans les années 1980, ou de Carey Oppenheim, conseillère de Tony Blair à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

certainement à la place qu'il réserve aux inégalités de richesse ou de patrimoine et plus seulement aux inégalités de revenus. Les publications se multiplient¹, qui s'appuient sur les statistiques pour souligner la croissance des premières et produire ainsi un efficace « effet de dramatisation »² autour d'une réalité sociale qui se veut objective : l'inégalité de richesse est la matrice des autres inégalités sociales³. Le propos qui accompagne ces chiffres tend par ailleurs à affirmer le peu d'intérêt que les élites politiques et l'« opinion publique » auraient jusqu'alors porté à ces différences.

L'EXEMPLE AMÉRICAIN COMME RESSOURCE

La discussion qui se met en place autour des inégalités de richesse et, par extension, de la nécessité de diffuser la propriété pour les faire reculer, se dote rapidement d'une sorte de référentiel : un *exemple américain*, dépassant la seule contribution de Robert Reich. Le cas étasunien a en effet des vertus non négligeables aux yeux de ceux qui le sollicitent. Il dispose tout d'abord de fondements théoriques. Le principal d'entre eux est le livre que publient, en 1999, deux universitaires de Yale, Bruce Ackerman et Anne Alstott⁴, et que citent indéfectiblement ceux qui investissent le débat britannique. Dans *The Stakeholder Society*, les deux juristes étasuniens, qui s'inscrivent dans la voie d'un « libéralisme égalitaire » ouverte par John Rawls, avancent que chaque Américain dispose, en tant que citoyen, d'un droit sur la richesse accumulée par les générations qui l'ont précédé. L'enjeu est de permettre à tous d'avoir la même chance de mener la vie souhaitée. Ackerman et Alstott proposent dès lors que la somme de 80 000 dollars soit versée à toute personne de 21 ans et qu'elle soit financée par une taxe annuelle de 2 % sur la richesse détenue par les 40 % d'américains les plus riches. Ce capital devra par ailleurs être restitué au décès du titulaire, majorée des intérêts si ce dernier a réussi à le faire fructifier. Les sommes ainsi récoltées contribueront à leur tour à financer les dotations des générations suivantes.

Théorisée, la version étasunienne de l'*Asset-based Welfare* offre également l'avantage d'avoir été pratiquée. En juin 2000, dans les pages du *Guardian*, Gavin Kelly rappelle ainsi que vingt-sept États fédérés ont déjà adopté des législations permettant la mise en place des Individual Development Accounts (IDA's)⁵. Ces comptes d'épargne, qui inspireront le Saving Gateway, sont destinés aux ménages défavorisés et sont le plus souvent gérés par des associations communautaires ou locales. Ils sont dotés d'un mécanisme incitatif particulier : chaque dépôt est bonifié d'une subvention équivalente, voire supérieure (dans certains cas, le rapport est en effet de 1 pour 3 ou 5). L'année 1997 a par ailleurs été marquée par le lancement d'un programme national de pilotage des IDA's (l'*American Dream Demonstration*), que financent, entre autres, les fondations Ford et Rockefeller. À son terme, en 2001, il aura concerné plus de 2 300 individus, et les

1. Voir notamment Karen Rowlingson *et al.*, *Wealth in Britain. A Life Cycle Perspective*, Londres, JRF & New Policy Institute, juillet 1999, dont les conclusions sont reprises par certains médias.

2. Sylvie Tissot, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007 (Liber), p. 142.

3. Voir la démonstration de Gavin Kelly, « All Shall Have Wealth », *The New Statesman*, 14 février 2000, p. 21-22.

4. Bruce Ackerman, Anne Alstott, *The Stakeholding Society*, New Haven, Yale University Press, 1999.

5. Gavin Kelly, « Nest Eggs », *The Guardian*, 7 juin 2000, p. 8.

conclusions auxquelles il donne lieu guideront l'administration britannique dans ses premiers efforts d'élaboration et de justification de mécanismes permettant de diffuser la propriété d'actifs¹.

LA COMMUNAUTÉ DE L'ASSET-BASED WELFARE

Schématiquement, les entrepreneurs d'idées mobilisés autour de la promotion de l'*Asset-based Welfare* (et de sa principale application qu'est le Child Trust Fund) déclinent l'exemple américain sous différentes formes. Une première tendance consiste à affirmer la dimension opérationnelle de cette nouvelle approche du *Welfare* – voire sa viabilité – en arguant du « succès » rencontré aux États-Unis. C'est une dimension particulièrement présente dans la démarche adoptée par l'IPPR. Dès 2000, le *think tank* met en effet en ligne des documents exposant le bilan des programmes expérimentaux conduits dans certaines parties des États-Unis. L'IPPR développe à cet effet des partenariats avec le Center for Social Development (CSD) de l'Université Saint-Louis de Washington. Dirigé par le sociologue Michael Sherraden, le CSD a notamment assuré le suivi scientifique de l'*American Dream demonstration*. Ses chercheurs ont, entre autres, suggéré les « effets psychologiques » des IDA's en se penchant sur la manière dont ces comptes sont utilisés par leurs détenteurs. Leurs résultats sont cités en référence par les chercheurs de l'IPPR, qui en nourrissent leurs propres analyses, avant que les pages des publications du *think tank* britannique s'ouvrent progressivement aux chercheurs du CSD, et plus spécifiquement à Michael Sherraden.

AU-DELÀ DE LA GAUCHE ET DE LA DROITE ?

Un autre maniement de l'exemple étasunien consiste à affirmer la dimension « trans-partisane » de l'*Asset-based Welfare*. Les soutiens tant démocrates que républicains peuvent en effet laisser croire, pour reprendre les termes de Gavin Kelly, à une « politique sans ennemis »² : en soutenant l'*Asset-based Welfare*, la « gauche démocrate » renouerait avec l'idéal, hérité du *New Deal*, d'une « démocratisation de la propriété », tandis que la droite républicaine y verrait le moyen de confirmer son engagement en faveur de la responsabilité individuelle³. Et en effet, en 1999, la seconde administration Clinton avance l'idée de comptes d'épargne (les *Universal Savings Accounts*) destinés aux travailleurs à faibles revenus désirant épargner pour leur retraite, financer les études des enfants ou devenir propriétaires de leur logement. Durant la campagne de l'élection présidentielle de 2000, le candidat républicain, George W. Bush, propose, quant à lui, que soit mobilisé 1 milliard de dollars, sous forme de crédits d'impôts, afin de soutenir le développement des IDA's et l'implantation de comptes similaires dans le domaine de la protection sociale. D'une certaine manière, cette dimension apolitique ou dépolitisée de l'*Asset-based Welfare* est parfois opportunément assumée par les dirigeants néo-travailleurs. En 2003, Tony Blair suggère ainsi l'œcuménisme de la décision prise par son

1. Voir notamment HM Treasury, *Delivering Saving and Assets. The Modernisation of Britain's Tax and Benefit System, Number Nine*, Londres, HM Treasury, novembre 2001.

2. G. Kelly, « Nest Eggs », art. cité.

3. G. Kelly, *ibid.*

gouvernement lorsqu'il remercie tant les entreprises du secteur financier que les associations caritatives s'occupant de l'enfance d'avoir soutenu le projet de CTF¹. L'argument paraît en outre d'autant plus efficace qu'il est conforté par l'accueil favorable que des médias comme le *Financial Times* ou le *Sun* et certains éléments de l'ancienne « nébuleuse thatchérienne » réservent à l'annonce de la création de ce même CTF. Lié au courant « néolibéral » du Parti conservateur dans les années 1980, l'éditorialiste et intellectuel Samuel Brittan voit par exemple dans le « fonds de Brown », un moyen de diffuser plus largement le capital privé et les revenus que l'on peut en tirer. Il conclut son éditorial dans le *Financial Times* en affirmant que « si l'on cherche des idées pour un capitalisme à visage humain, on les trouvera plus probablement [dans la proposition du New Labour] que dans n'importe quel document des *tories* »². Même s'ils se montrent plus prudents, des membres de l'Adam Smith Institute (ASI) et de l'Institute for Fiscal Studies (IFS) accueillent avec un réel intérêt l'initiative du gouvernement Blair. Des responsables de l'ASI, *think tank* particulièrement visible sous les gouvernements Thatcher et Major, essaient d'inscrire cette proposition dans la lignée des initiatives thatchériennes destinées à faire de la Grande-Bretagne une « nation de propriétaires ». La réponse ne se fait pas attendre : Will Paxton, responsable du Centre for Asset-based Welfare de l'IPPR, croit ainsi pouvoir affirmer qu'il existe un *Asset-based Welfare* « progressiste » et un autre « conservateur »³. Le premier s'érigerait en « troisième pilier » du système de protection sociale, aux côtés de la fourniture de services publics et des transferts sociaux, quand le second n'aurait d'autre vocation que de s'y substituer totalement.

Avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de souligner que l'utilisation de l'expérience étrangère comme ressource dans le débat politique est un phénomène relativement récurrent en Grande-Bretagne. Il a certainement pris une dimension particulière au cours des années 1980, porté par l'activité des *think tanks* mobilisés autour du projet politique thatchérien. Ceux-ci ont en effet explicitement assumé un rôle de « *second hand dealers in ideas* »⁴ en multipliant les publications sur les « leçons » américaines en matière de « tolérance zéro », d'encadrement de l'« *underclass* », de *workfare*, etc. Des passerelles ont également été jetées vers leurs homologues étasuniens, permettant ainsi d'organiser la venue de « spécialistes » comme Charles Murray ou Lawrence Mead⁵. C'est dans cette logique que peuvent être appréciés les liens tissés par l'IPPR avec le Center for Social Development (CSD) que dirige le sociologue Michael Sherraden à l'Université Saint-Louis de Washington. Revendiquant le statut de « *policy entrepreneur* »⁶, Michael Sherraden est surtout l'auteur, en 1991, du premier ouvrage de référence sur l'*Asset-based*

1. Tony Blair, « The Saving Grace of the Baby Bond », *The Guardian*, 10 avril 2003.

2. Samuel Brittan, « In Praise of Brown's Trust Fund », *The Financial Times*, 24 mai 2001.

3. Will Paxton, *Progressing Asset-Based Policies in the UK*, Londres, Policy Library, 2001.

4. Radhika Desai, « Second-Hand Dealers in Ideas : Think Tanks and Thatcherite Hegemony », *New Left Review*, 203, 1994, p. 27-64.

5. Voir notamment Jérôme Tournadre-Plancq, « "Staying on Benefits Will no Longer Be an Option". Le New Labour et la "Théorie de la dépendance sociale" », dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique, 18^e-20^e siècle*, Paris, PUF, 2006, p. 249-266.

6. Il définit les « *policy entrepreneurs* » comme pouvant être « à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement, être élus ou nommés, dans des groupes d'intérêt ou des organisations, mais leur caractéristique principale [...] est leur volonté d'investir leurs ressources – temps, énergie, réputation et parfois argent – dans l'espoir d'un retour futur » (Michael Sherraden, *From Research to Policy : Lessons from Individual Development Accounts*, Saint Louis, Center for Social Development, 2000, p. 20).

Welfare¹. À l'origine spécialiste des politiques pour la jeunesse et pour l'emploi, Sherraden a été, au début des années 1990, sollicité par des responsables des partis démocrate et républicain intéressés par ses propositions en matière de développement de l'épargne des ménages pauvres. Il a ainsi participé, en tant qu'expert, à la rédaction des premières propositions législatives s'inspirant des IDA's, ces mêmes IDA's qu'il avait théorisés, quelques années plus tôt, dans des documents publiés par le Progressive Policy Institute, principal *think tank* « néo-démocrate », et par la Corporation for Enterprise Development, organisme promouvant la création de micro-entreprises dans les communautés défavorisées.

Régulièrement convié par l'IPPR à venir partager son expertise en Grande-Bretagne à partir de juin 2000, Michael Sherraden semble voir dans l'expérience britannique qui se met alors en place une fenêtre d'opportunité pour les idées qu'il développe. Comme il l'affirme lors d'un dîner dont Gordon Brown, le Chancelier de l'Échiquier, est l'hôte, les initiatives britanniques peuvent donner forme à un « exemple international » susceptible d'influencer « les politiques de plusieurs nations »². Invité à s'exprimer lors de séminaires organisés par l'IPPR et couverts par certains organes de presse³, il rencontre également des responsables du Trésor, puis certains ministres intéressés par l'*Asset-based Welfare*. C'est notamment le cas, en juin 2000, de David Blunkett, ministre de l'Emploi et de l'Éducation, puis de Ruth Kelly, alors secrétaire financière au Trésor et future ministre de l'Éducation et de la Formation, avec laquelle il s'entretient des conditions de mise en place du CTF à l'automne 2001. En septembre 2002, Sherraden participe à un séminaire au 10 Downing Street. Un mois plus tard, lors d'une conférence de l'IPPR organisée en marge du Congrès travailliste de Brighton, il débat des vertus de l'*Asset-based Welfare* avec Alistair Darling, en charge du Travail et des Retraites au sein du gouvernement britannique, et Martin Barnes, directeur du Child Poverty Action Group dont le scepticisme tranche avec le consensus apparent. Ces différentes rencontres entre les élites politiques et administratives et celui qu'un journaliste de *The Independent* présente comme le « principal penseur de l'*Asset-based Welfare* dans le monde » révèlent progressivement l'émergence d'une « communauté épistémique » de l'*Asset-based Welfare*⁴.

LES FRONTIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ

Cette communauté épistémique est, d'une certaine manière, en gestation lorsque Julian Le Grand et David Nissan font référence aux recherches non encore publiées des

1. M. Sherraden, *Assets and the Poor : A New American Welfare Policy*, Armonk, ME Sharpe, 1991.

2. M. Sherraden, « Opportunities, Assets and the Child Trust Fund », Londres, 11 Downing Street, septembre 2002.

3. Voir notamment M. Sherraden, « Inequality of Wealth is Nothing to Be Proud of », *The Independent*, 12 janvier 2001.

4. Réseau d'experts, la communauté épistémique « articule les relations de cause à effet de problèmes complexes, aide les États à identifier leurs intérêts et propose des politiques spécifiques ». Plus précisément, une communauté épistémique est un « canal par le biais duquel de nouvelles idées circulent des sociétés vers les gouvernements, aussi bien que de pays en pays ». Ces idées sont en outre transmises « avec un ensemble de croyances causales et reflètent une vision politique particulière ». Au premier rang de ces « croyances causales » figure, pour ce qui concerne l'*Asset-based Welfare*, l'idée selon laquelle cette « nouvelle approche » de la protection sociale serait un moyen de donner un chacun un intérêt à la bonne marche de la société. Voir Peter M. Haas, « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46 (1), hiver 1992, p. 1-35.

équipes de l'IPPR¹. Ses contours deviennent plus évidents quelques mois plus tard, en septembre 2000, à l'occasion d'un séminaire de l'IPPR réunissant Matthew Taylor, directeur du *think tank*, Bob Friedman, un proche de Sherraden ayant assuré le suivi de l'American Dream Demonstration, Julian Le Grand et Gavin Kelly, qui collabore alors avec le Trésor². Mais ce réseau devient pleinement visible lors de la tenue à Londres, en janvier 2001, d'une « conférence internationale » sur le sujet. Organisé par le Center for Social Development de Michael Sherraden et l'IPPR, et ouvert par une allocution de David Blunkett, ministre de l'Éducation et de l'Emploi, cet événement rassemble des « experts » provenant de divers pays (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Taiwan, Suède, Australie) et de différentes sphères (politique, académique, etc.). Si l'après-midi est consacré aux expériences entreprises à l'étranger, la matinée est réservée au seul cas étasunien, une nouvelle fois présenté comme précurseur devant un parterre de hauts fonctionnaires et d'élus britanniques. Au-delà de la mise en scène qu'il apporte au débat, un tel événement contribue très certainement à construire « un domaine de réforme en l'institutionnalisant »³. Il permet surtout d'établir « la légitimité de ceux qui revendiquent [d'être] les spécialistes » du phénomène étudié⁴ : parce qu'ils adoptent un « langage commun », celui de l'expertise, les individus ainsi rassemblés peuvent affirmer « l'universalité de leur point de vue scientifique, par-delà les frontières » et prétendre « à sortir du champ des controverses politiques »⁵. En plus de ces propriétés génériques, ce colloque tend en outre, comme le suggère son intitulé (« *Asset-based Conference – An international debate* »), à démontrer aux décideurs politiques britanniques que la problématique sous-tendant l'*Asset-based Welfare* est en passe de devenir l'une des normes internationales de la réflexion sur la protection sociale. C'est d'ailleurs ce que tendra à confirmer, quelques mois plus tard, l'invitation faite à Julian Le Grand et Stuart White⁶ de venir disserter sur le « cas britannique »⁷ lors des *Real Utopias Conferences* que Bruce Ackerman, Anne Alstott et Philippe Van Parijs organisent, dans le Wisconsin, autour de la question de la « redéfinition de la redistribution » (*Redesigning Redistribution*).

Ce type de démonstration n'est cependant pas suffisant, l'influence politique d'une communauté épistémique requérant également des « positions bureaucratiques ou politiques, des canaux réguliers de communication avec les dirigeants *via* des commissions ou des conseils scientifiques »⁸. Ici, ces liens s'incarnent notamment dans les positions institutionnelles détenues par certains des membres de la communauté. Le professeur Julian Le Grand est le *senior policy advisor* du Premier ministre entre 2003 et 2005, après être régulièrement intervenu auprès de divers ministres ou administrations. En 2000, Gavin Kelly, qui rejoindra par la suite la Strategy Unit du Premier ministre, collabore avec le Trésor, administration prenant en charge les dossiers du CTF et du SG. Les liens de ce docteur en économie avec l'entourage du Chancelier de l'Échiquier le conduiront

1. J. Le Grand, D. Nissan, *A Capital Idea...*, *op. cit.*, p. 14.

2. A. Finlayson, « Characterizing New Labour... », art. cité, p. 100.

3. Christian Topalov, *Naissance du chômeur. 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994 (L'Évolution de l'humanité), p. 60.

4. Ch. Topalov, *ibid.*

5. Ch. Topalov, *ibid.*

6. Politiste et philosophe à Oxford, Stuart White participe régulièrement au débat sur la Troisième Voie dès 1997 et collabore ponctuellement aux travaux de l'IPPR.

7. Julian Le Grand, « Implementing Stakeholder Grands : The British Case », et Stuart White, « The Citizen's Stake and Paternalism », communications lors de la « Real Utopias Conference », Université du Wisconsin, 2-5 mai 2002.

8. Diane Stone, *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and Policy Process*, Londres, Frank Cass, 1996, p. 89.

d'ailleurs, quelques années plus tard, à intégrer le « *kitchen Cabinet* » dont s'entoure Gordon Brown lors des mois qui précèdent son arrivée au 10 Downing Street¹. Kelly y côtoiera d'autres économistes ayant auparavant transité par la sphère des *think tanks* « progressistes » : Dan Corry, ancien expert de l'IPPR et futur chef de la Policy Unit de Brown après la démission de Tony Blair, ou Michael Jacobs, secrétaire général de la Fabian Society lors de la publication de l'essai de Le Grand et Nissan en 2000. Après l'accession de Gordon Brown au poste de Premier ministre, en 2007, Kelly deviendra le *deputy chief of staff* de son cabinet. En ce qui concerne Will Paxton, premier responsable du Centre for Asset-based Welfare de l'IPPR, il est durant l'année 2003, lorsque le gouvernement annonce officiellement son intention de mettre en place le CTF², détaché par le *think tank* auprès de la Strategy Unit du Premier ministre et du Home Office qu'occupe alors David Blunkett, principal avocat de l'*Asset-based Welfare* au sein du gouvernement. Les chercheurs de l'IPPR n'hésitent pas, par ailleurs, à multiplier les interventions directes dans les cénacles « modernisateurs » du Labour, comme en témoigne l'article de présentation du CTF par Will Paxton dans les pages de *Progress*, la revue des « progressistes travaillistes » proche de Peter Mandelson³.

DEUX ASSET-BASED WELFARE ?

LES VERTUS « CONSENSUELLES » DE L'ASSET-BASED WELFARE

La communauté épistémique de l'*Asset-based Welfare* n'est pas homogène. Certes, la majorité de ses membres se retrouve autour d'une même définition du bénéficiaire de cette protection sociale : celle d'un être responsable, autonome et prévoyant. Indissociable de la tradition libérale, une telle conception de l'individu recouvre en partie les propriétés supposées de l'*homo economicus* : « libre, rationnel et capable de se projeter dans l'avenir par des calculs inter-temporels »⁴. Un consensus existe également sur les vertus attribuées à la propriété privée. Productrice d'un sentiment de sécurité chez ses détenteurs, elle doit, plus encore, être appréhendée comme un « support d'indépendance » car elle garantirait à l'individu d'exister par lui-même en s'affranchissant des « protections-sujétions »⁵. Le philosophe Stuart White, impliqué aux côtés de l'IPPR dans l'effort de théorisation de l'*Asset-based Welfare*, ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que le fait de n'être propriétaire de rien « affecte directement le degré en fonction duquel vous êtes libre de faire ce que vous souhaitez sans être sujet aux interférences des autres »⁶. Imaginons, suggère White, que « vous soyez sans domicile et souhaitez dormir. Vous trouvez un endroit dans lequel vous aimeriez passer la nuit, mais cet endroit est la propriété de Jones, qui appellera la police et vous fera partir. Si vous vous tournez vers le terrain de Smith, elle

1. Gavin Kelly y est en charge des questions d'éducation et de service public.

2. L'annonce est faite par Gordon Brown lors de la présentation du Budget, en avril 2003. Le dispositif n'entre cependant en fonction qu'en 2005.

3. Will Paxton, « Building Assets », *Progress*, 30 octobre 2003.

4. Jérôme Gautié, « Quelle troisième voie ? Repenser l'articulation entre marché du travail et protection sociale », *Document de travail du CEE*, 30, septembre 2003, p. 1-39, dont p. 20.

5. Sur cette conception classique de la propriété, voir Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, ainsi que Robert Castel, Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

6. S. White, « The Citizen's Stake... », cité.

fera de même. Et ainsi de suite avec tous les propriétaires [...] des environs »¹. Il se peut évidemment, reconnaît White, que l'individu sans domicile que vous êtes se voit accorder le droit de passer la nuit sur une autre propriété. Vous demeurez néanmoins « vulnérable aux interférences », le propriétaire pouvant très bien changer d'avis et vous réveiller en pleine nuit pour vous chasser.

Le CTF se voit en outre unanimement reconnaître des vertus éducatives : l'enfant, voyant l'argent s'accumuler sur son compte durant une partie de sa jeune existence, serait naturellement tenté, une fois l'âge de la majorité atteint, de le dépenser de « manière sage »². Dans le cas contraire, affirment Julian Le Grand et David Nissan, une forme de pression sociale s'exercerait de toute façon sur lui et l'obligerait à ne pas dilapider ce capital. De manière presque préventive, les deux économistes jugent pourtant nécessaire le recours à un certain « paternalisme étatique »³ : l'usage de ces sommes pourrait être limité à certains dépenses préalablement définies et arrêtées par la puissance publique.

UN ASSET-BASED WELFARE SOLIDARISTE

Au-delà d'un même socle théorique, de réelles divergences existent néanmoins entre entrepreneurs d'idées de l'*Asset-based Welfare*. On peut, à grands traits, dessiner les contours de deux groupes concurrents dont les discours diffèrent quant aux justifications et aux finalités de politiques assurant l'accumulation d'actifs. Le premier de ces discours entend ancrer l'*Asset-based Welfare* dans le champ des théories de la justice sociale. On peut y entrevoir une réponse à ceux qui, à l'instar des dirigeants du Child Poverty Action Group, l'associent à un abandon des politiques de partage des revenus. Ses partisans manient ainsi les notions de redistribution, de diffusion des pouvoirs politique et économique⁴ ou d'égalité (via l'égalisation des dotations initiales) pour légitimer leurs idées. L'*Asset-based Welfare* est alors avant tout justifié par l'existence d'inégalités de patrimoine, lesquelles hypothéqueraient l'égalité des chances. Son déploiement serait ainsi le « point de départ de l'égalité »⁵ puisqu'il agirait directement sur ces inégalités « non méritées » car ne résultant pas d'un choix individuel⁶.

S'inscrivant volontiers dans la tradition d'un socialisme libéral, Stuart White estime pouvoir adosser la version britannique de l'*Asset-based Welfare* à l'idéal rawlsien d'une « démocratie de propriétaires » : l'ambition commune à ces deux modèles ne serait pas simplement « d'assister ceux qui sont perdants en raison d'un accident ou d'une infortune (même si cela doit être fait), mais plutôt de mettre tous les citoyens en position de respect mutuel, dans des conditions convenablement égales »⁷. Pour d'autres membres de ce pôle de la communauté, comme Bruce Ackerman ou Julian Le Grand, de telles réformes supposent d'être avant tout conduites au nom de la solidarité intergénérationnelle. La

1. S. White, *ibid.*

2. Voir notamment Will Paxton, Sue Regan, *Progressing Asset-based Policies in the UK*, Londres, Policy Library, 2001.

3. J. Le Grand, D. Nissan, *A Capital Idea...*, *op. cit.*, p. 12.

4. Sue Regan (ed.), *Assets and Progressive Welfare*, Londres, IPPR, 2001.

5. Bruce Ackerman, lors d'une émission de la BBC Radio 4 consacrée à l'« *asset effect* » (18 août 2005).

6. Stuart White, « Asset-based Egalitarianism : Forms, Strengths, and Limitations », dans S. Reagan (ed.), *Assets and Progressive Welfare*, *op. cit.*, p. 4-16, dont p. 9.

7. John Rawls, *Justice as Fairness. A Restatement*, Cambridge, Harvard University Press, 2001, cité dans S. White, « Asset-based Egalitarianism... », *ibid.*, p. 5.

« richesse des nations [étant] le produit du sang et des larmes d'innombrables citoyens », il est équitable, selon le juriste étasunien, que le « patrimoine national soit transféré aux citoyens sur le fondement de leur citoyenneté commune et non de leur ascendance »¹. Une telle affirmation fait écho à la thèse défendue par l'économiste de la London School of Economics : « Toute personne née dans un pays développé bénéficie d'une part dans un héritage commun : un ensemble d'actifs, incluant des immeubles et d'autres infrastructures physiques, des réseaux de transport, des équipements et de la terre agricole. La vaste majorité de ces biens est le résultat du travail et des efforts de générations précédentes [...]. Cette idée – la richesse d'une génération est un bien commun pour la suivante – est importante car elle permet de couper court à l'argument selon lequel celui qui a créé la richesse devrait être libre de la donner dans son intégralité à ses enfants »². Il n'est dès lors pas surprenant que ces auteurs s'attardent sur la question des sources de financement les plus appropriées à l'*Asset-based Welfare* et accordent leur préférence à des impôts sur les successions ou sur la fortune que des réformes d'ampleur rendraient plus efficaces.

Le principe de solidarité s'incarne également dans l'impératif d'universalisme qui devrait caractériser les politiques d'*Asset-based Welfare*. Julian Le Grand et David Nissan proposent cependant d'y apporter quelques aménagements lorsqu'ils évoquent l'« objection du Prince William »³ : les plus favorisés, comme le Prince William, ont-ils réellement besoin que la puissance publique leur attribue une dotation en capital ? Si, pour les deux auteurs *fabian*, aucun enfant ne doit être mis à l'écart, ne serait-ce que pour affermir le sentiment d'appartenance à la communauté nationale, les différences de situation individuelles doivent cependant être prises en compte. C'est ce que traduira l'« universalisme progressif » caractérisant le fonctionnement du CTF : la prestation est universelle mais son montant varie selon la situation des bénéficiaires, les enfants des milieux défavorisés percevant une première dotation plus importante (500 £) que les autres (250 £).

UN ASSET-BASED WELFARE RESPONSABILISANT

À ce premier discours s'en ajoute un second, résolument placé sous le sceau de la responsabilisation et de l'autonomisation des bénéficiaires. Il se concentre sur les effets que les politiques d'*Asset-based Welfare* peuvent avoir sur le comportement des individus, des individus dont on devine sans peine l'identité : les politiques d'accumulation d'actifs doivent en effet s'adresser en priorité aux plus pauvres. Ce discours s'accommode par conséquent d'une sélectivité sociale et fait peu de cas de l'universalisme auquel s'arrime la version solidariste de l'*Asset-based Welfare*. La focalisation sur une certaine partie de la population se vérifie dans les écrits de Michael Sherraden, concepteur des IDA's étasuniens. Dès le début des années 1990, le sociologue affirme ainsi que la protection sociale fondée sur une redistribution des revenus a pu « soutenir les faibles, mais ne les a pas aidés à devenir forts »⁴. Comme l'indiqueront explicitement les textes de ce chercheur dix ans plus tard, rendre « forts » les « faibles » revient tout simplement à les

1. Bruce Ackerman, « Radical Liberalism », dans Keith Dowding, Jurgen de Wispelaere, Stuart White (eds.), *The Ethics of Stakeholding*, Basingtoke, Palgrave, 2003, p. 170-189.

2. J. Le Grand, « Implementing Stakeholder Grants... », cité.

3. J. Le Grand et D. Nissan, *A Capital Idea...*, *op. cit.*, p. 10.

4. M. Sherraden, *Assets and the Poor...*, *op. cit.*, p. 3.

sortir de la dépendance sociale et d'une certaine passivité¹. L'enjeu est donc, par le biais de l'accumulation d'actifs, d'intervenir sur le comportement des plus pauvres : alors que « les revenus remplissent l'estomac des gens, les actifs changent leurs têtes » en modifiant « la manière dont [ils] pensent et interagissent dans le monde »². Sur ce plan, le Child Trust Fund paraît donc d'autant plus vertueux qu'il se concentre sur une période de la vie – l'enfance – durant laquelle il est plus facile de modifier des attitudes. Ce type de préoccupation est également présent chez le ministre David Blunkett, l'un des principaux partisans du CTF au sein du gouvernement. Le travailliste se dit en effet convaincu que les enfants qui grandissent dans des familles « où personne ne travaille ou n'épargne se retrouvent face à de très dangereux modèles »³. Leur fournir un accès à la propriété *via* une dotation en capital serait dès lors un moyen de faire naître en eux de nouvelles aspirations et perspectives.

Permettre aux plus défavorisés de constituer un patrimoine doit donc les conduire sur la voie de la responsabilisation, en les aidant à devenir de véritables entrepreneurs d'eux-mêmes, capables d'anticiper, de prendre des risques et des initiatives, de contrôler et de stabiliser leur existence, d'aborder sereinement des périodes de transition professionnelle ou de faire les meilleurs choix d'investissements pour développer leur capital humain. C'est notamment pour cette dernière raison que se justifierait la mise en place d'une éducation financière. Certes, une telle proposition est également présente chez Le Grand ou White, tenants du premier discours, mais elle est alors légitimée par le souci d'égaliser les conditions d'usage des sommes versées par le CTF : l'enjeu serait en effet de rompre le lien entre classe sociale et capacité à gérer des actifs.

D'une manière générale, le second discours se concentre donc moins sur les décalages entre riches et pauvres que sur l'inaptitude des seconds à se conformer à des normes sociales que garantiraient la pratique de l'épargne ou la gestion d'un patrimoine. Par conséquent, il ne s'agit plus d'égaliser mais d'aider les plus pauvres à s'aider eux-mêmes en les incitant à développer des aptitudes et à s'engager avec plus d'assurance dans la société et l'économie. Le « cercle des gagnants » est ainsi appelé à s'élargir⁴.

UNE « TROISIÈME VOIE » ?

Les divergences entre ces deux approches de l'*Asset-based Welfare* n'induisent cependant pas une totale étanchéité des frontières séparant ceux qui les adoptent. En témoigne la position « officielle » de l'IPPR, à l'origine de l'importation et de la diffusion des idées de Michael Sherraden en Grande-Bretagne. Le travail réalisé par ce *think tank* traduit en effet une certaine hybridation idéologique. On y trouve tant les revendications d'un « *asset-based egalitarianism* » et d'un renforcement d'une citoyenneté consacrant l'égalité sociale, qu'une focalisation sur les « effets psychologiques » des politiques d'accumulation d'actifs (stabilité dans la vie familiale, meilleure hygiène de vie, etc.). Cet entre-deux imprègne largement l'argumentaire adopté par le gouvernement. Les

1. Voir par exemple M. Sherraden, « From a Social Welfare State to a Social Investment State », dans Claire Kober, Will Paxton (eds), *Asset-based Welfare and Poverty*, Londres, IPPR, 2002, p. 5-8.

2. M. Sherraden, *Assets and the Poor...*, *op. cit.*, p. 6-7.

3. David Blunkett, cité par Patrick Wintour, « Children to Share £1bn Labour Giveaway », *The Guardian*, 26 avril 2001, p. 1.

4. Mark Latham, « Economic Ownership. Expanding the Winners' Circle », dans C. Kober, W. Paxton (eds), *Asset-based Welfare...*, *op. cit.*, p. 1-4.

politiques d'*Asset-based Welfare* y sont présentées comme des outils au service d'une stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté passant par la « transformation des capacités économiques individuelles »¹. En outre, les « bénéfiques comportementaux » attendus transparaissent très nettement dans la littérature du Trésor² et dans les discours ministériels : s'y multiplient les références à une « habitude de l'épargne », dont l'une des vertus serait d'améliorer le « développement personnel », la « confiance en soi » ou la « conscience financière »³. Pour autant, le discours officiel du gouvernement privilégie la recherche d'une certaine égalité car l'accès à ces opportunités doit être garanti à « tous les enfants, sans que soit pris en compte leur milieu familial »⁴. Gordon Brown affirme ainsi, lors du lancement du CTF en janvier 2005, que tout enfant britannique doit avoir une part de la « richesse de la nation »⁵.

BRITANNISER L'ASSET-BASED WELFARE

Centrale lors de la mise en forme du débat britannique, la référence à l'expérience étasunienne s'estompe progressivement à partir de 2003. On peut trouver une première explication objective à cette situation. Annoncé dans le budget que Gordon Brown présente en mars, le Child Trust Fund, qui entrera en fonction deux ans plus tard, consacre les politiques relevant de l'*Asset-based Welfare* sur l'agenda gouvernemental et assure la stabilisation de cette thématique dans le débat politique. Dans un tel contexte, l'exemple étranger est moins utile, presque dépassé. Le cas britannique peut désormais être présenté par certains comme un « modèle » dont d'autres pays pourraient tirer des « leçons »⁶. Des responsables de l'IPPR revendiquent même une « influence » sur les discussions ayant pris corps au Canada, en Hongrie et aux États-Unis⁷ ; les États-Unis, justement, où Gavin Kelly et Andrew Gamble regrettent, après l'avoir longtemps loué, que le débat n'ait pas donné lieu à des « progrès » notables, comme la mise en place de politiques au niveau national⁸. Plus généralement, ces quelques prises de position saisissent des attitudes qui tendent à devenir plus systématiques au sein de la communauté engagée derrière l'*Asset-based Welfare*. Il ne s'agit évidemment pas de les interpréter comme autant de signes d'un revirement soudain ou d'une simple stratégie. Néanmoins, les entrepreneurs britanniques de l'*Asset-based Welfare* vont avoir tendance à se réapproprier cette *cause*. Pour le dire autrement, une forme de *britannisation* de l'*Asset-based Welfare* se met en place, qui s'appuie sur deux logiques : une *mise en tradition* de cette « philosophie du social » d'une part, une tendance à en relativiser le tropisme étasunien, d'autre part.

1. A. Finlayson, « Characterizing New Labour... », art. cité, p. 99.

2. HM Treasury, *New Proposals to Tackle Child Poverty and Open Opportunities to All*, Londres, Press Release, 53/01, 26 avril 2001.

3. Margaret Hodge, ministre d'État à l'Enfance, discours prononcé lors du lancement du CTF, 11 janvier 2005.

4. HM Treasury, *Press Notice 3 : Strengthening the Saving Habit of Future Generations*, Londres, HM Treasury, 9 avril 2003.

5. Gordon Brown, discours prononcé lors du lancement du CTF, 11 janvier 2005.

6. Voir par exemple IPPR and the Aspen Institute, « The UK Child Trust Fund : Early Results », IPPR, 26 novembre 2007.

7. Centre for Asset-based Welfare, *Research Programme 2007*, Londres, IPPR, 2007.

8. G. Kelly, A. Gamble, « Stakeholding... », cité.

Le travail de mise en tradition de l'*Asset-based Welfare* ne s'accomplit pas dans un mouvement subit. Il est déjà observable au début des années 2000. Dans le document qu'ils rédigent pour la Fabian Society, Julian Le Grand et David Nissan ébauchent ainsi une « courte histoire de l'idée »¹, où apparaissent certes les références aux écrits de Michael Sherraden, Bruce Ackerman ou Anne Alstott, mais où sont aussi cités les travaux « précurseurs » des Britanniques Cedric Sandford² ou Anthony Atkinson³. Le Grand n'omet pas, par ailleurs, de rappeler qu'il a, en 1989, proposé le versement d'un capital à tout individu atteignant la majorité, capital financé par un nouvel impôt sur les successions⁴. Mais plus encore, c'est le philosophe Thomas Paine qui s'impose progressivement en « penseur cardinal » dans la plupart des productions des partisans de l'*Asset-based Welfare*. Auteur de *Agrarian Justice* en 1795, ce philosophe anglais – fait citoyen français par la Convention sous la Révolution française – constatait l'impossibilité pour les plus pauvres d'user d'un droit naturel à la terre. Il proposait, comme remède à cette injustice, la création d'un fonds alimenté par une taxe foncière et destiné à fournir une dotation en capital à tous les citoyens de vingt et un ans et plus, quelle que soit leur condition sociale. Poursuivant dans cette veine historienne, certains documents de l'IPPR publiés dans le courant de l'année 2003 évoquent jusqu'à l'exemple des radicaux anglais du 19^e siècle, rassemblés autour de la revendication « Trois acres et une vache pour chaque homme »⁵. Will Paxton, responsable du Centre for Asset-based Welfare de l'IPPR à cette même époque, prend même soin d'affirmer que la création du CTF peut s'appuyer sur de « forts courants de la pensée européenne et britannique »⁶. Il évoque, plus précisément, la « longue » tradition d'un « républicanisme civique » européen⁷ ayant prôné le droit de chaque citoyen à une répartition équitable des ressources initiales.

Les entrepreneurs britanniques de l'*Asset-based Welfare* vont ainsi avoir tendance à l'inscrire dans l'histoire d'une gauche britannique qui aurait su faire la différence entre une propriété privée ne faisant que reconduire les privilèges entre générations et une autre, « progressiste », permettant aux gens de « se réaliser »⁸. Les noms de G. D. H. Cole (1898-1959), inspirateur du socialisme des guildes, celui du « socialiste éthique » Richard Tawney (1880-1962) ou de James Meade, prix Nobel d'économie en 1977 et théoricien d'un « socialisme de marché », reviennent ainsi de plus en plus fréquemment dans nombre d'arguments. L'émergence des idées liées à l'*Asset-based Welfare* dans le débat public ne ferait donc que traduire un « renouveau de l'intérêt pour l'égalitarisme des biens »⁹. Cette démarche conduit par conséquent à labelliser politiquement l'*Asset-based Welfare*. Souvent inscrite, même implicitement, dans le cadre des rapports entre la gauche et la propriété privée, cette théorie avait pourtant été donnée à voir comme transpartisane lors

1. J. Le Grand, D. Nissan, *A Capital Idea...*, *op. cit.*, p. 14-15.

2. Cedric Sandford, *Taxing Personal Wealth*, Londres, Allen and Unwin, 1971.

3. Anthony Atkinson, *Unequal Shares : Wealth in Britain*, Londres, Allen Lane, 1972.

4. Julian Le Grand, « Markets, Welfare and Equality », dans Julian Le Grand, Saul Estrin (eds), *Market Socialism*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 193-212.

5. Voir par exemple G. Kelly, A. Gamble, « Stakeholding... », cité.

6. Échange informel avec l'auteur, le 9 juin 2003.

7. Voir notamment l'introduction de Will Paxton (ed.), *Equal Shares ? Building a Progressive and Coherent Asset-based Welfare Policy*, Londres, IPPR, 2003, p. 1-16.

8. Gordon Brown, « Equality—Then and Now », dans Dick Leonard (ed.), *Crosland and New Labour*, Basingtoke, Macmillan Press, 1999, p. 35-48, dont p. 44.

9. G. Kelly, A. Gamble, « Stakeholding... », cité.

des premières heures du débat. L'affirmation tardive de sa politisation peut certainement s'expliquer par la rivalité entre les entrepreneurs « progressistes » de l'*Asset-based Welfare* et ceux qui, « à droite » de l'échiquier politique, considèrent cette théorie comme une héritière des tentatives thatchériennes d'édification d'une « société de propriétaires » et d'un « capitalisme populaire »¹.

S'APPROPRIER L'ASSET-BASED WELFARE

Le second mouvement de « britannisation » voit les principaux soutiens et promoteurs de l'*Asset-based Welfare* se l'approprier définitivement, sous l'effet d'un processus de *normalisation*. À partir de 2003, ce thème n'est plus présenté comme un ensemble de propositions « iconoclastes », voire « révolutionnaires », mais comme une catégorie à part entière dans le champ britannique de l'expertise et de la science des politiques sociales. Ce faisant, s'opère un élargissement du cercle des contributeurs au débat, comme en atteste par exemple l'intervention de Howard Glennester, spécialiste de la genèse de l'État social britannique et figure historique de la *social administration*². Les références aux travaux de John Hills sur l'accession à la propriété des locataires de HLM deviennent par ailleurs aussi communes que le renvoi aux écrits de Michael Sherraden, Bruce Ackerman et Anne Alstott. De même, le Centre for Asset-based Welfare de l'IPPR, que sa participation à la mise en place du CTF a consacré en chef de file de la discussion, étend son champ de recherche. Il lie ainsi l'accumulation d'actifs à d'autres thématiques, comme la consommation par exemple, et noue de nouveaux partenariats. Cette stratégie contribue à reconfigurer la communauté de l'*Asset-based Welfare* en la recentrant sur le pôle britannique : en 2007, le programme de travail de l'IPPR fait état de recherches communes avec le département de science politique d'Oxford, où enseigne Stuart White, et avec le Centre for Analysis of Social Exclusion que Julian Le Grand codirige à la London School of Economics³. Le Center for Social Development de l'Université de Saint-Louis est en revanche absent des projets de l'IPPR. La publication, en janvier 2006, de *Citizen's Stake* illustre assez précisément ce repositionnement. Ce volume, censé rassembler les idées de « *leading thinkers in academia and policy* »⁴ sur l'avenir des politiques d'*Asset-based Welfare*, se concentre presque exclusivement sur des questions alors très présentes dans le débat politique britannique, et notamment sur la réforme de l'impôt sur les successions. La contribution de la juriste de Yale Anne Alstott, sur la politique du *care*, semble presque là pour rappeler ce que fut l'influence étasunienne.

**

1. David Willets, ancien conseiller de Margaret Thatcher et membre du *Shadow Cabinet* à partir du début des années 2000, fait part à de nombreuses occasions de son intérêt pour la question.

2. Sur la *social administration*, cette discipline « tirant la science sociale tantôt du côté de l'expertise administrative, tantôt du côté du débat politique et des choix de société », voir Jacques Rodriguez, « Le sociologue, l'expert et le moraliste : à propos de la *social administration* anglaise », *Socio-logos*, 2, 2007, <<http://socio-logos.revues.org/document873.html>>.

3. Centre for Asset-based Welfare, *Research Programme 2007*, op. cit.

4. Will Paxton, Stuart White, Dominic Maxwell (eds), *The Citizen's Stake. Exploring the Future of Universal Asset Policies*, Londres, IPPR, 2006.

L'incapacité du Labour à s'imposer face au courant « néolibéral » du Parti conservateur durant les années 1980 et une partie de la décennie suivante a souvent été interprétée par les « modernisateurs » comme le fruit d'une défiance de la « gauche de gouvernement » à l'égard de la propriété privée. Un tel constat pouvait se nourrir du « succès » rencontré par les initiatives des gouvernements Thatcher en vue de développer l'actionnariat et la propriété immobilière chez les « classes moyennes ». Ce même constat a pu expliquer l'abandon, dès le milieu des années 1980, de toute référence à la notion de propriété publique dans le discours officiel travailliste au profit de celle, résolument plus vague, de propriété sociale. En 1995, le renoncement aux « nationalisations des moyens de production », promises par la clause IV des statuts du Parti, a consacré ce glissement. On peut dès lors considérer le débat sur l'*Asset-based Welfare* dans la continuité de ce mouvement. Les discussions autour d'une protection sociale fondée sur les actifs ont en effet participé à la naturalisation de la notion de propriété privée, tant dans le champ de la réflexion sur les politiques sociales que dans les controverses sur l'identité doctrinale de la « gauche de gouvernement ».

Mais ce débat a d'autres caractéristiques. Au-delà de la spécificité de leur objet, originellement présenté comme une « *big idea* » dans un contexte préélectoral, ces discussions politico-intellectuelles saisissent des tendances plus générales en matière d'élaboration de politiques sociales en Grande-Bretagne. Elles soulignent, tout d'abord, l'interpénétration marquée du champ politique, de l'espace académique et de la sphère des *think tanks*. Un tel phénomène n'est *a priori* pas nouveau. Diane Stone a, par exemple, rappelé que, ne voulant pas dépendre de l'administration, Margaret Thatcher utilisait régulièrement les travaux de certains *think tanks* comme « source alternative de conseils »¹. Cette forme de délégation n'est, dans son principe, pas très éloignée de l'externalisation programmatique à laquelle le Parti travailliste s'est livré dès le début des années 1990². Et ce processus, consolidé après l'arrivée au pouvoir du New Labour, a semblé aller plus loin que la seule « coalition de discours »³ entre dirigeants néo-travaillistes et « monde des idées »⁴. Des représentants du second ont en effet pu circuler dans la sphère gouvernementale⁵, laissant ainsi entrevoir la constitution d'une « élite du *welfare* »⁶ néo-travailliste, distincte des secteurs de la haute administration mobilisés autour du *social*. L'influence de cette élite sur le contenu des décisions publiques pourrait par ailleurs être vérifiée sur d'autres points, comme l'activation de la protection sociale ou la réforme des

1. D. Stone, *Capturing the Political...*, *op. cit.*, p. 44.

2. Jérôme Tournadre-Plancq, *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006 (Nouvelle bibliothèque de thèses, Science politique).

3. Gerhard Lehmruch, « Les modèles de capitalisme allemand et japonais : une mise en perspective comparative et diachronique », dans Michel Lallement, Jan Spurr (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 39-56, dont p. 42.

4. Tony Blair, *The Third Way. New Politics for the New Century*, Londres, Fabian Society, 1998, p. 1.

5. Au-delà des cas de conseillers divers évoqués au fil de cet article, on peut également considérer les trajectoires d'individus comme David Miliband, Patricia Hewitt, Ed Balls, ou encore James Purnell, membres des gouvernements Blair et/ou Brown à un moment ou à un autre des années 2000, après avoir travaillé pour les principaux *think tanks* de la nébuleuse modernisatrice (The Smith Institute, IPPR, etc.), ou de Geoff Mulgan, fondateur du *think tank* Demos en 1993 puis directeur de la Strategy Unit sous Blair, et de Matthew Taylor, directeur de l'IPPR entre 1999 et 2003 puis à la tête de la Policy Unit du 10 Downing Street jusqu'en 2006.

6. Nous empruntons ce terme à William Genieys, « La constitution d'une élite du *welfare* dans la France des années 1990 », *Sociologie du travail*, 47, 2005, p. 205-222.

services publics. Par conséquent, l'étude des contours et des discours de ce groupe peut contribuer à l'analyse de certaines des reconfigurations de l'État social britannique contemporain¹.

Jérôme Tournadre-Plancq est post-doctorant à l'Institut des sciences sociales du politique (UMR CNRS 8166). Il a notamment publié *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006 ; « The Third Way and the Governance of the Social in Britain », dans Sophie Body-Gendrot, Jacques Carré, Romain Garbaye (eds), *A City of One's Own : Blurring the Boundaries between Private and Public*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 201-212 ; et « Protester dans l'Afrique du Sud post-apartheid », *Critique internationale*, 39, avril-juin 2008, p. 139-160. Ses recherches portent sur les rapports entre les espaces politique et intellectuel en Grande-Bretagne, ainsi que sur les mobilisations collectives en Afrique du Sud post-apartheid (<jerome-tournadreplancq@gmail.com>).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

« UNE CUILLÈRE EN ARGENT POUR TOUT LE MONDE » : L'ASSET-BASED WELFARE : DIFFUSION, APPROPRIATIONS ET USAGES D'UNE « NOUVELLE » THÉORIE DE L'ÉTAT SOCIAL

Cet article s'intéresse aux débats ayant accompagné, au Royaume-Uni, la mise en place d'une politique publique élaborée à l'aune d'une « nouvelle » théorie de l'État social : l'Asset-based Welfare. Le dispositif au cœur de cette politique, le Child Trust Fund, est en effet présenté comme un moyen de faire reculer les inégalités de richesse. L'étude des processus de diffusion et d'appropriation des idées mobilisées dans ces discussions souligne la présence d'un « exemple américain », véritable ressource pour les différents entrepreneurs de l'Asset-based Welfare. Ces débats contribuent par ailleurs à reformuler les rapports entre la « gauche » et la propriété privée et mettent en lumière l'existence d'une « élite du welfare » néotravailliste.

“A SILVER SPOON FOR EVERYONE”. ASSET-BASED WELFARE : THE DISSEMINATION AND APPROPRIATION OF A “NEW” THEORY OF THE WELFARE STATE

This article addresses the ongoing debate in the UK about the implementation of a public policy built on the theory of asset-based welfare. The core of this policy, the Child Trust Fund, is indeed championed by its supporters as the best way to tackle inequalities of wealth. The debate over this new approach has brought to the fore an “American model” espoused by various asset-based welfare entrepreneurs. The foregoing article traces the dissemination and appropriation of that model, as well as the changing patterns of the center-left's relationship to private ownership and the emergence of a “New Labourite welfare elite”.

1. Cet article se fonde sur des recherches antérieures, consacrées aux débats politiques et intellectuels autour de la Troisième Voie. S'y ajoutent le dépouillement de certains titres de la presse britannique (publiés entre 1999 et 2007) et les résultats de rencontres et d'échanges avec certains des acteurs du débat sur l'*Asset-based Welfare*. Je tiens par ailleurs à remercier les évaluateurs anonymes de la revue, ainsi que Delphine Moreau et Benoît Verrier de leurs remarques.